

Circulaire de rentrée 2010 Premier degré

Cette note de rentrée s'inscrit dans le cadre des priorités nationales présentées dans la circulaire nationale de rentrée publiée au BO n° 11 du 18 mars 2010 et dans la circulaire académique de rentrée du 18 juin 2010.

Elle précise les axes de travail retenus pour les années à venir, qui sont déjà inscrits dans les contrats d'objectifs de chaque circonscription.

Les équipes enseignantes élaboreront leur projet d'école dès la rentrée scolaire en prenant en compte les spécificités de leur école et les objectifs de la contractualisation. Pour accompagner cette réflexion, chaque école bénéficiera de trois heures d'animation pédagogique ; elles permettront de renforcer la qualité de cet outil essentiel d'harmonisation, de pertinence et de cohérence de l'action collective.

Le rôle du directeur d'école est bien sûr essentiel pour impulser, animer et coordonner le travail de l'équipe.

Je remercie vivement les enseignants pour tout le travail qu'ils réalisent au quotidien dans leur école et la qualité des résultats obtenus. Mes différentes visites en circonscription m'ont permis de m'en rendre compte et je leur renouvelle toute ma confiance.

Je m'engage également avec tous les IEN à les accompagner dans leur quotidien professionnel pour construire des réponses aux besoins des élèves d'aujourd'hui.

Je vous rappelle les cinq objectifs du département :

- 100 % de lecteurs en fin de CE1.
- Améliorer les acquis des élèves en fin de cycle 3, particulièrement en éducation prioritaire.
- Diminuer le retard à l'entrée en 6^{ème}.
- Valider les compétences du B2I.
- Amener 100 % des élèves de CM2 à valider le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CERCL).

1. 100 % de lecteurs en fin de CE1

Les résultats aux évaluations CE1 révèlent que 25% des élèves en 2009 et 23 % en 2010 ont des acquis en français encore fragiles ou très fragiles.

Bien sûr, les taux sont inférieurs aux moyennes académiques et nationales, mais nous devons poursuivre nos efforts pour qu'efficience et équité puissent se conjuguer. Dans le cadre des conseils de cycle et /ou de maîtres, vous veillerez à approfondir la réflexion sur la différenciation pédagogique, l'accompagnement de ces élèves dans la maîtrise des compétences attendues, le repérage précoce de ces élèves et, la conception de parcours individualisés.

Le projet d'école constitue l'outil de formalisation de cette stratégie. Vous veillerez également à renforcer les liaisons inter cycles (maternelle/CP/CE1) et cycle 2/cycle 3 afin d'assurer cohérence et continuité dans les apprentissages.



L'aide personnalisée devra concerner les élèves que vous avez repérés en s'appuyant sur l'analyse de leurs difficultés. L'expertise des membres du réseau d'aide est fortement conseillée, lors des conseils de cycle, pour vous aider dans ce travail de repérage et d'analyse.

Les stages de remise à niveau constituent également un outil pertinent pour répondre aux difficultés observées et favoriser la construction d'un parcours scolaire réussi.

Le bagage linguistique lexical maîtrisé en fin d'école maternelle est différent d'un enfant à l'autre. L'écart observé peut s'avérer préjudiciable pour certains lors de l'apprentissage de la lecture.

Chaque école maternelle est encouragée à :

- s'impliquer dans le « dictionnaire des écoliers » qui vous sera présenté début septembre,
- susciter le plaisir du texte chez les élèves par la lecture d'écrits de qualité,
- favoriser la concentration de l'attention,
- stimuler la mémoire grâce à l'apprentissage par cœur de textes ou de chansons,
- s'appuyer sur l'aide personnalisée.

Les efforts déjà entrepris par « la mission maternelle » seront développés cette année pour renforcer les effets durables des apprentissages, améliorer leur efficacité et concevoir des parcours individualisés. Chaque école veillera à utiliser et exploiter les outils d'évaluations académiques qui seront en ligne dès le mois de septembre. L'évaluation d'école initiée cette année, et dont les résultats sont prometteurs, sera intensifiée.

2. Améliorer les acquis des élèves en fin de cycle 3, particulièrement en mathématiques et éducation prioritaire *(indicateurs retenus : diminution du nombre d'élèves dans le premier quartile – évaluations CE1 et CM2 en français et mathématiques - et réduction des écarts entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire).*

On constate de manière récurrente que le département, tant dans le premier que dans le second degré, obtient les meilleurs résultats de l'académie et que ceux-ci sont toujours supérieurs aux moyennes nationales.

Toutefois, le domaine des mathématiques s'étant révélé déficitaire cette année, en 2010/2011 tous les enseignants bénéficieront de 6 h (2 x 3 h) d'animation pédagogique sur cet enseignement. Le groupe départemental « mathématiques » a produit des outils de formation prenant appui sur les analyses des résultats aux évaluations nationales.

En éducation prioritaire, le pourcentage des élèves situés dans le premier quartile en français et mathématiques reste important. Pour aider les équipes enseignantes, un groupe de travail départemental est chargé d'analyser cette problématique et de proposer des pistes de travail.

3. Améliorer la fluidité des parcours

Dans le département, le taux de retard à l'entrée en 6^{ème} dépasse celui de l'Académie et du national.

Or, plusieurs études montrent que le redoublement (souvent à l'identique) n'est guère efficace. Lorsqu'on s'intéresse au parcours de l'élève, de la maternelle jusqu'à l'université, on constate que le redoublement est plutôt pénalisant pour l'élève et, que, en tout état de cause, il est « démobilisateur » pour lui. En outre, il convient d'être attentif au redoublement pour les garçons, proposé de manière plus fréquente.



Des efforts ont déjà été entrepris cette année pour améliorer cette fluidité des parcours. Il faut poursuivre, en privilégiant le travail en cycle, la conception d'outils de cycle et l'analyse du parcours (sur au moins trois ans) des élèves ayant redoublé.

Le livret personnel de compétences devra faire l'objet d'un travail d'équipe pour qu'il puisse contribuer à assurer à tous les élèves le même niveau d'exigence et favoriser la personnalisation des parcours. La liaison école collège devra aider les équipes à se saisir de cet outil pour mettre en place les aides au travail personnel.

4. Amener 100 % des élèves de CM2 à valider le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CERCL)

La maîtrise d'une langue vivante constitue de plus en plus une condition nécessaire d'accès à l'emploi. L'apprentissage dès le cours préparatoire doit être généralisé pour donner toutes les chances de réussite.

Nous poursuivons les efforts déjà entrepris dans le département, grâce à l'équipe départementale langues vivantes et les équipes de circonscription, afin de former au mieux les maîtres dans cet enseignement et favoriser l'utilisation de ressources numériques interactives pour améliorer les compétences orales des élèves.

Des animations pédagogiques départementales et des stages sont prévus au plan départemental de formation pour répondre à ces besoins.

A terme, nous devrions pouvoir assurer nous-mêmes cet enseignement, sans faire appel à des intervenants extérieurs. Cette stratégie favorisera la possibilité de pratiquer les langues vivantes en prenant appui sur des domaines, tels que l'éducation physique et sportive.

Pour évaluer le niveau A1, je vous demande d'utiliser l'outil académique d'évaluation (adresse internet <http://ia37.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/mission-lv>).

D'ici trois ans tous les élèves de l'école élémentaire pourront bénéficier de cet enseignement et répondre au mieux aux exigences du niveau A1 du CECRL.

5. Valider les compétences du B2I

Depuis de nombreuses années, le département dispose d'une équipe d'enseignants détachés (le CARM) pour aider les équipes enseignantes à s'approprier le domaine des TICE afin de l'intégrer au quotidien dans leur enseignement.

Chaque année, des animations pédagogiques et des stages sont proposés pour accompagner les enseignants vers cette maîtrise pédagogique de l'outil. Cette année, outre les formations spécifiques, chaque animation devra consacrer au moins l'équivalent d'un quart de son temps aux usages possibles.

Depuis l'an passé, des enveloppes budgétaires conséquentes ont été allouées aux départements pour déployer le plan ENR (école numérique rurale) dans les communes rurales de moins de 2000 habitants.

Ce sont 64 écoles dotées qui sont installées et configurées en Indre et Loire; tous les enseignants concernés sont ou vont être formés par le CARM à l'utilisation du matériel.

A terme, tous les élèves pourront avoir accès à l'outil informatique et, grâce aux enseignants, bénéficier de l'aide nécessaire à l'acquisition des compétences du B2I. Celles-ci ne doivent pas faire l'objet d'une certification quelconque. Elles se construisent tout au long de la scolarité de l'élève et ne sont validées qu'en fin de cycle 3, lors du passage en 6^{ème}.

6. Citoyenneté



La lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence doit être inscrite au cœur des priorités de la politique de citoyenneté de l'école. Je demande à chaque enseignant de combattre les préjugés sexistes et homophobes. Le rôle de l'école maternelle et élémentaire est essentiel pour amener chaque enfant à s'approprier le respect de l'autre.

Pour atteindre ces objectifs je vous demande de veiller à l'ouverture de l'école aux parents. Ce sont les premiers éducateurs des enfants et votre concours bienveillant les aidera à accompagner au mieux leurs enfants durant leur scolarité.

Je vous demande de distribuer à tous les parents de petite section et cours préparatoire les guides ministériels qui vous seront adressés entre le 1^{ier} et le 3 septembre. Vous leur indiquerez la possibilité de consulter la version électronique de ces guides via le portail ministériel « espace parents ».

Des stages école sont également prévus pour répondre aux besoins des équipes qui souhaitent renforcer la qualité du travail d'équipe et construire des réponses nouvelles aux besoins des élèves. Les équipes se signaleront auprès de leur inspecteur de circonscription pour bénéficier de ce temps de formation.

Vous pouvez également compter sur l'expertise des équipes de circonscription pour vous aider à relever nos défis départementaux, afin que nous construisions ensemble une école qui ne soit pas le reflet, mais l'instrument de la réussite sociale.

Guy CHARLOT